

Service du courrier dans tous les postes: bientôt privatisé ? Tous les postes du département vont être auditionnés.

Bonjour le dialogue social et la transparence !

C'est complètement par hasard et en allant consulter le site de l'Agence Centrale d'Achat (sur Alizé : <http://alize.alize/alize16/achats/>), que nous avons appris l'existence d'un audit en cours sur la mission courrier. Nous demanderons plus de précisions à la direction au CTPL du 10 Avril prochain.

Un audit pourquoi faire ?

L'audit va porter sur les prestations liées à l'affranchissement et à l'expédition du courrier. Le but est d'apprécier les économies à réaliser. (entendez en personnels et éventuellement en privatisant tout ou partie de la mission, comme indiqué clairement dans les objectifs de la réforme page 43 du diaporama : « **contrats de prestations : navettes, externalisation des services courriers...** »)

Qui fait l'audit ?

L'audit sera conduit par la Sté Mercuris, dont le siège est à Paris. En allant visiter sur Internet le site de cette société, on trouve son objet sur la page d'accueil : « Mercuris est la 1ère société de services à offrir l'ensemble des solutions d'optimisation des achats : de l'identification des actions de réduction des coûts à la sous-traitance du métier achat. »

Cette société a été rachetée en début d'année 2008 par la société Xchanging, société spécialisée dans l'**externalisation des fonctions supports** (source Décision—Achats.fr du 18/01/2008)...

En fait, l'objet principal de cette société est d'offrir des services de comptabilité et de traitement comptable des règlements dans le domaine des assurances et de la banque, leur spécialité étant les transferts internationaux. Leurs sites de production se situent au Royaume Uni et en Inde.

Prix de l'audit : 98 700€ (HT)

Qui est concerné par cet audit ?

Les principales directions du MINEFE et du Ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publiques : la DGI ; la DGCP ; l'INSEE ; la DGDDI ; la DGCCRF ; la DPAEP (ex DPMA) ; la DARQSI (DRIRE).

Et où ça ?

L'audit comprend des directions territoriales et spécialisées, ses conclusions concerneront l'ensemble des périmètres des 2 ministères.

administration	département
DGI (DSF, DIRCOFI, DNVSF)	35,12,93, implantations Dircofi RAB,75 (DNVSF)
DGCP	35,69,93, Domaines (69 et 35)
DGDDI- DGCCRF - DAPEP - INSEE - DARQSI (DRIRE)	69,93

Pour la CGT, une fois de plus le ministère fait entrer le loup dans la bergerie... **Faire auditer par une société privée avec entre autres thèmes de réflexion celui de l'externalisation de la mission... quand c'est la spécialité de la dite société... la réponse risque fort de ne pas être objective !**

La CGT met en garde contre toute nouvelle tentative de privatisation de mission ! Nos services doivent garder la maîtrise de leurs flux de courriers et de l'ensemble de leurs tâches.

**Nous vous appelons à rester vigilants.
Le service public doit rester public !**